

Les Champardennais au travail

Plus contraints car plus souvent ouvriers

Les Champardennais sont autant satisfaits de leur travail que l'ensemble des Français. Pour 80% d'entre eux, celui-ci est varié et leur permet d'« apprendre des choses ». Cependant, malgré un ressenti plutôt positif de leur activité, ils déclarent plus souvent des contraintes liées à leur travail. Ainsi, près d'un ouvrier sur trois en Champagne-Ardenne déclare devoir se lever avant cinq heures du matin. Cette pénibilité des horaires se conjugue bien souvent avec des « postures pénibles ou fatigantes » ainsi qu'à l'exposition aux poussières ou fumées qui concerne un Champardennais sur quatre contre un Français sur cinq.

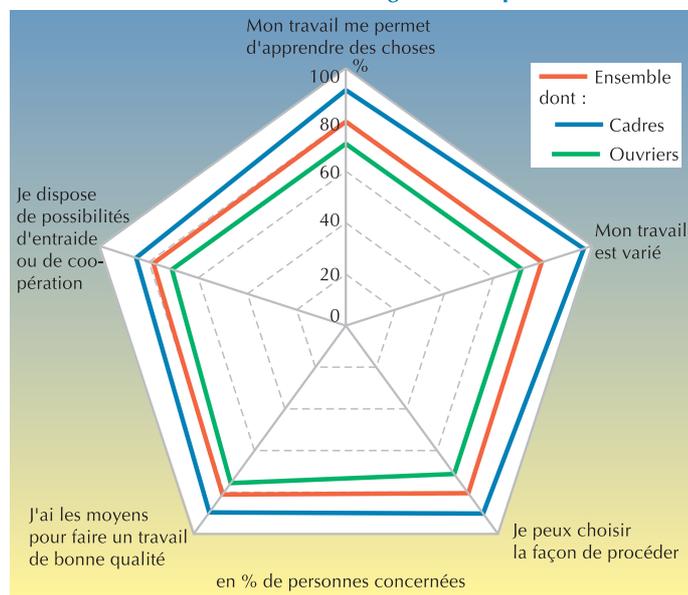
Ce cumul des nuisances apparaît dans le monde ouvrier, agricole et industriel, qui tous trois représentent en Champagne-Ardenne une part des emplois particulièrement importante et explique en grande partie ces constats.

Les cadres, quant à eux, ressentent souvent des contraintes organisationnelles mais ils sont peu nombreux à les considérer comme pénibles.

En Champagne-Ardenne, comme en France, les actifs occupés sont globalement satisfaits de leur travail. Ce ressenti est apprécié à travers la réponse à cinq propositions :

« votre travail vous permet d'« apprendre des choses » ; de « choisir vous-même la façon de procéder » ; d'« avoir les moyens de faire un travail de bonne qualité » ; d'« avoir des possibilités d'entraide et de coopération suffisantes » ; et il est varié. Pour chacune de ces cinq propositions, huit Champardennais sur dix sont d'accord, autant que l'ensemble des Français au travail.

Le ressenti au travail selon la catégorie socioprofessionnelle



Source : Insee - Enquête décennale de santé 2002-2003

Le ressenti au travail varie selon la catégorie socioprofessionnelle, le secteur d'activité et l'âge. En moyenne, pour l'ensemble des cinq caractéristiques proposées, neuf cadres sur dix ont une vision positive de leur travail. Ils sont 85% à avoir des possibilités d'entraide dans le travail et même 97% à considérer leur travail comme varié. Les ouvriers ont une moins bonne perception. Ils ne sont plus que 75% à estimer avoir les moyens de faire un travail de bonne qualité, et 70% à se retrouver dans chacune des quatre autres propositions.

C'est dans la construction et l'agriculture que les Champardennais, pour neuf sur dix d'entre eux, sont le plus souvent d'accord avec l'ensemble des propositions avec quelques particularités cependant. Dans le secteur de la construction, 94% d'entre eux estiment faire un travail varié, mais seuls 85% déclarent apprendre des choses.

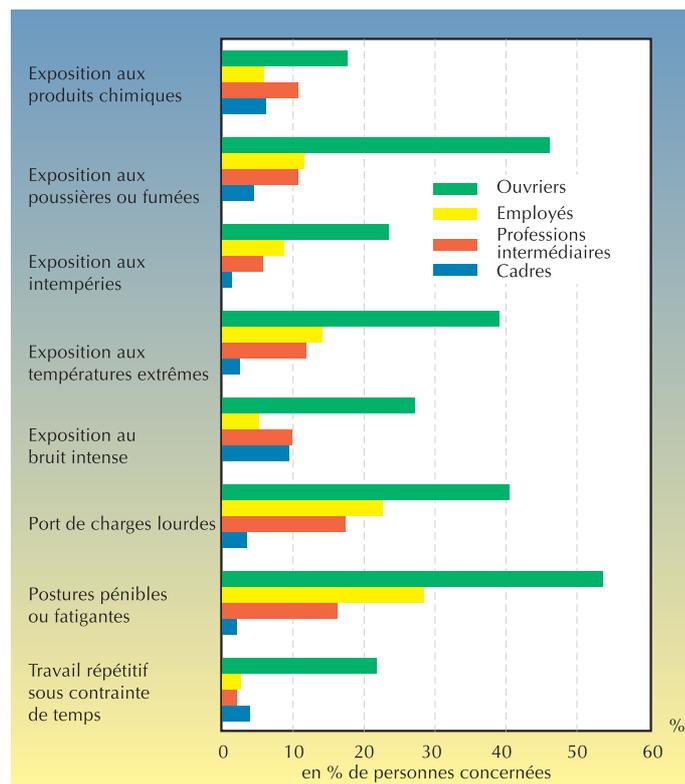
Le ressenti au travail est moins positif dans l'industrie où sept actifs sur dix se retrouvent en général dans ces cinq caractéristiques. La possibilité de faire un travail de bonne qualité concerne cependant 77% des personnes du secteur industriel.

Les jeunes Champardennais apprécient globalement davantage leur emploi que les plus âgés. Confortant l'idée attendue, les moins de 30 ans déclarent plus que leurs aînés apprendre des choses en travaillant (91% d'entre eux contre 71% pour les 50 ans ou plus). Les jeunes affirment également disposer de plus de possibilités d'entraide et de coopération que les autres classes d'âges.

Les postures de travail pénibles pour un Champardennais sur trois

Même si les Champardennais ont un ressenti plutôt positif de leur travail, ils mentionnent des contraintes liées à leur activité. Ainsi, 33% sont confrontés à des « postures pénibles ou fatigantes », 27% du « port de charges lourdes », 24% d'« exposition aux poussières ou aux fumées », 22% d'« exposition aux températures extrêmes » et 15% au « bruit intense ». Ces taux sont plus élevés que pour l'ensemble de la France, en particulier pour les expositions aux poussières et fumées et aux températures extrêmes (respectivement 19% et 16% au niveau national). Les différences dans la structure des emplois entre la Champagne-Ardenne et la France expliquent cette situation. La région compte en

Les contraintes au travail selon la catégorie socioprofessionnelle



Source : Insee - Enquête décennale de santé 2002-2003

proportion plus d'ouvriers, davantage concernés par ces contraintes, qu'au niveau national et moins de cadres.

La proportion d'actifs soumis à ces conditions de travail dépend fortement de la nature de la pénibilité et du secteur d'activité.

Le travail répétitif sous contrainte de temps correspond souvent à des postes de travail à la chaîne. Il se rencontre chez 26% des Champardennais de l'industrie mais chez aucun de la construction. Dans l'industrie, 30% des actifs sont souvent soumis à un bruit intense. Dans les métiers de la construction, une personne sur deux porte des charges lourdes.

Les intempéries concernent 50% des actifs de l'agriculture et 41% de ceux de la construction, activités fréquemment exercées en plein air. Pour l'exposition aux produits chimiques, l'agriculture, qui utilise des engrais et des

Les contraintes professionnelles selon le secteur d'activité

Unité : personnes concernées en %	Agriculture	Industrie	Construction	Commerce	Services
Exposition aux produits chimiques	39	17	17	9	7
Exposition aux poussières ou fumées	25	40	48	23	11
Exposition aux intempéries	50	9	41	6	9
Exposition aux températures extrêmes	33	31	39	27	11
Exposition au bruit intense	17	30	24	12	6
Port de charges lourdes	33	33	50	34	17
Postures pénibles ou fatigantes	44	41	42	39	23
Travail répétitif sous contrainte de temps	3	26	0	6	3

Source : Enquête décennale de santé 2002-2003

Note de lecture : 40% des actifs de l'industrie déclarent être exposés aux poussières et fumées

pesticides, devance nettement tous les autres secteurs. Quatre agriculteurs sur dix déclarent y être confrontés. L'exposition aux poussières et fumées touche majoritairement l'industrie et la construction, soit plus de quatre personnes sur dix travaillant dans ces deux secteurs.

Les jeunes se plaignent davantage que leurs aînés de conditions de travail pénibles même s'ils ont une vision plus positive de leur travail. Ils sont plus souvent contraints à un travail répétitif sous contrainte de temps, 11% d'entre eux contre seulement 4,7% des plus de 50 ans. Ils déclarent porter plus souvent des charges lourdes durant leur activité (32% pour les moins de 30 ans contre 18% pour les 50 ans ou plus). Seul le ressenti est mesuré ici. Ces résultats ne permettent donc pas de déterminer si les jeunes actifs sont réellement soumis à des conditions de travail plus pénibles que leurs aînés ou alors sont plus sensibles à ces contraintes.

31% des ouvriers se lèvent avant 5 heures du matin

Les ouvriers sont les plus concernés par la pénibilité des horaires atypiques. Les contraintes liées à l'organisation du travail - « se coucher après minuit », « se lever avant cinq heures du matin », voire « ne pas dormir la nuit » - sont toujours plus fréquentes parmi les ouvriers que parmi l'ensemble des actifs occupés. Les ouvriers sont 31% à être souvent obligés de se lever avant cinq heures du matin pour des raisons professionnelles contre 17% de l'ensemble des Champardennais. A l'inverse, les cadres sont peu soumis à de tels types d'horaires : seuls 8% d'entre eux se lèvent souvent avant cinq heures du matin.

En raison de la structure des emplois, il en résulte que les Champardennais sont davantage soumis à ce type de contraintes que les Français. Ainsi, au niveau national, moins de 14% de l'ensemble des actifs occupés doivent souvent se lever avant cinq heures du matin.

Les horaires atypiques sont deux fois plus fréquents dans l'industrie que dans l'ensemble des secteurs. Un Champardennais sur trois travaillant dans l'industrie déclare avoir des horaires de travail et des temps de trajet l'obligeant souvent à se lever avant cinq heures du matin contre un sur six pour l'ensemble des secteurs d'activité. Le système des « trois-huit » présent dans le secteur industriel n'est pas

étranger à cette situation. Dans l'industrie, 12% des actifs sont obligés - en raison de leur travail - tantôt de se coucher après minuit, tantôt de se lever avant cinq heures du matin et tantôt de ne pas dormir la nuit, contre seulement 4,6% de l'ensemble des actifs occupés.

Plus de sept cadres sur dix travaillent sur écran

Le travail en bureau expose aussi à des risques particuliers. Le travail sur écran informatique peut entraîner des problèmes oculaires ou migraineux, l'exposition à la climatisation conduire à des manifestations asthmatiques. Le travail sur écran concerne 38% des Champardennais en emploi et la climatisation 18% (respectivement 44% et 23% pour les Français). Ces taux plus faibles dans la région sont le fait d'une moindre tertiarisation des emplois. Le travail sur écran informatique dépend de fait du secteur d'activité. C'est dans les services qu'il se rencontre le plus fréquemment puisque 45% des actifs sont concernés. Parmi les cadres, 72% déclarent travailler sur écran informatique.

Deux tiers des Champardennais obligés de « se dépêcher dans leur travail »

D'autres types de contraintes organisationnelles sont susceptibles de rendre le travail difficile à supporter. L'obligation fréquente de « se dépêcher » ou de « faire plusieurs choses à la fois » concerne pratiquement deux tiers des Champardennais exerçant une activité professionnelle, proportion quasi identique au niveau national.

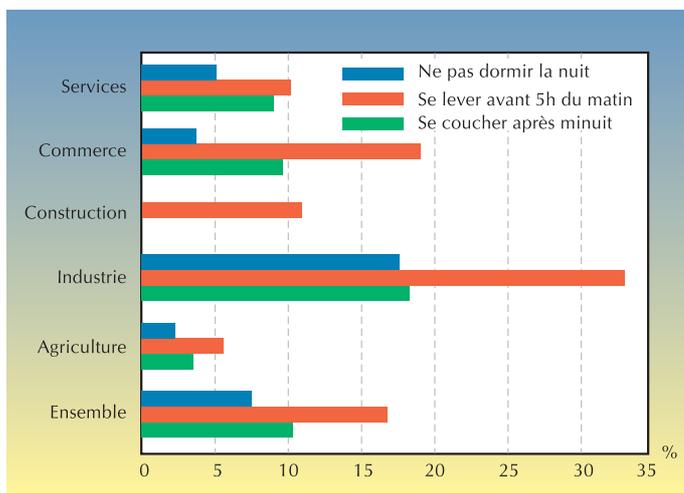
D'autres conditions peuvent s'avérer tout aussi pénibles. La moitié des actifs estime souvent « être interrompue dans son travail » ou « devoir supporter les exigences du public ». Enfin, un quart des actifs occupés déclare « ne pas pouvoir quitter son travail des yeux ». Toutefois, seule la moitié des personnes, confrontée à ces différentes situations de travail, les considère comme spécialement difficiles ou pénibles.

Les cadres sont les premiers concernés par ces contraintes. Ainsi, 84% d'entre eux sont obligés de faire plusieurs choses à la fois et 75% doivent souvent se dépêcher. Mais seul un tiers considère ces contraintes comme pénibles. Pour les ouvriers, concernés pour respectivement 54% et 64% d'entre eux, la moitié les estime pénibles.

Près de six personnes sur dix exerçant une profession intermédiaire – instituteurs, infirmiers, techniciens, contre-maîtres... – ainsi que deux tiers des cadres et des employés supportent les exigences du public. Cette contrainte concerne principalement les emplois du secteur tertiaire : les actifs du commerce et des services sont respectivement 73% et 62% à devoir les supporter. Cette situation est considérée comme pénible par 57% des personnes travaillant dans le commerce.

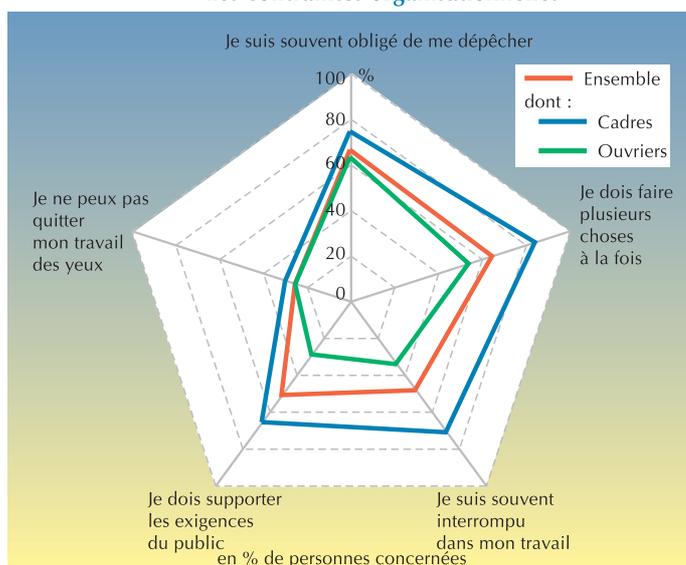
Les jeunes de 18 à 29 ans, plus représentés dans le tertiaire, supportent plus fréquemment les exigences du public que les plus de 50 ans (respectivement 61% contre 45%). Ces jeunes actifs déclarent moins souvent être affectés par la pénibilité de cette condition de travail que les autres classes d'âge.

Part des Champardennais contraints à des horaires atypiques selon le secteur d'activité



Source : Insee - Enquête décennale de santé 2002-2003

Les contraintes organisationnelles



Source : Insee - Enquête décennale de santé 2002-2003

Les Champardennais sont un peu moins concernés par certaines de ces contraintes organisationnelles que les Français, même s'ils sont plus nombreux à les considérer comme pénibles. Le fait d'être souvent interrompu dans son travail concerne 48% des actifs occupés en Champagne-Ardenne contre 55% dans l'ensemble du pays.

Les Champardennais sont également moins soumis aux exigences du public que l'ensemble des Français.

Si la Champagne-Ardenne se distingue de la France métropolitaine, c'est toujours en raison de la différence de structure de ses emplois.

Olivier Diel

Champ de l'étude

Personnes âgées de 18 à 60 ans, résidant en Champagne-Ardenne et déclarant exercer une activité professionnelle au moment de l'enquête.

Source

L'enquête décennale de santé a pour objectif principal de décrire les consommations médicales et l'état de santé de la population métropolitaine. La dernière édition, sur laquelle se base cette étude, a été réalisée entre octobre 2002 et septembre 2003. En plus de répondre aux questions posées par les enquêteurs, les individus sondés devaient remplir par eux-mêmes des questionnaires portant sur différents thèmes : qualité de vie, asthme, lombalgies, moral et bien-être, migraine, événements de vie, tabac, alcool et conditions de travail.

La présente étude se base sur l'exploitation du questionnaire concernant les conditions de travail ressenties par les personnes de 18 ans ou plus exerçant actuellement une activité professionnelle. Ce questionnaire passe en revue 26 situations de travail fort diverses (horaires de travail pénibles, port de charges lourdes, exposition aux intempéries, possibilités d'entraide, impossibilité de quitter son travail des yeux...) et demande à chaque fois à la personne enquêtée si elle est ou non, concernée par cette situation.

L'exploitation statistique porte sur 12 346 répondants résidant en France métropolitaine dont 802 en Champagne-Ardenne.

L'extension de l'échantillon en Champagne-Ardenne a fait l'objet d'un cofinancement par la Direction régionale des affaires sanitaires et sociales (Drass), l'Union régionale des caisses d'assurance maladie (URCAM) et l'Agence régionale d'hospitalisation (ARH).

Cette étude n'a pas cherché à établir de lien déterministe entre état de santé réel, en particulier maladies déclarées, et conditions de travail. La taille de l'échantillon de répondants de la région ne le permet pas. Une telle analyse nécessite la mise en place de modélisations complexes valides sur le seul échantillon national.

Des comparaisons temporelles ne peuvent pas être réalisées, la précédente enquête n'ayant pas fait l'objet d'une extension régionale en Champagne-Ardenne.

Dès sa parution, INSEE FLASH Champagne-Ardenne est disponible sur le site Internet de l'INSEE : www.insee.fr/champagne-ardenne

INSEE, direction régionale de Champagne-Ardenne 10, rue Edouard Mignot 51079 Reims Cédex. Tél : 03.26.48.60.00

Directeur de la publication : Dominique Perrin, directeur régional de l'INSEE

Chef du Service Etudes et Diffusion : Françoise Courtois-Martignoni

Rédacteur en chef - Communication externe : Jeanny Naulot - Secrétaire de fabrication : Jean-Louis Pagnoux

Création de l'image visuelle : Champagne-Création - Imprimeur : Le réveil de la Marne, 51204 Epernay

© INSEE-2007 ISSN 1277-5649 Code SAGE : FLA078160 Dépôt légal : Septembre 2007